

Affiché le : 12 décembre 2025

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 18 décembre 2025 à 18h00, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Présentation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2025.

Présentation du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2025.

Information relative au régime de délégation.

AFFAIRES COMMUNALES

1. Approbation du projet de charte du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, des statuts annexés et demande d'adhésion au syndicat mixte du parc.
2. Présentation avant analyse du Rapport annuel 2024 d'Arenadour.
3. Convention tripartite d'exposition de sculptures monumentales.
4. Mise en place d'une charte d'utilisation des systèmes d'information.

Affaires financières

5. Décision modificative n°4 au budget principal de la commune.
6. Opération « vitrines » : attribution d'une aide à destination des commerçants.
7. Convention de transfert du prêt immobilier n°1349141 entre la Banque des Territoires, la Commune de Bagnères-de-Luchon et l'association EDENIS
8. Adoption d'une convention portant régularisation des échéances du prêt N° 1349141 suite à son transfert auprès de l'association EDENIS

Affaires ressources humaines

9. Modification du tableau des emplois permanents.
10. Mise en place de l'indemnité de maniement de fonds.

Aménagement du Territoire

11. Coupe de bois 2026.

AFFAIRES REGIE DU CENTRE EQUESTRE

Affaires générales

12. Convention de partenariat entre la ville de Bagnères de Luchon, le centre équestre et l'association « Equi Luchon Pyrénées ».

AFFAIRES REGIE DU GOLF

Affaires financières

13. Décision modificative N°2 au budget du Golf.
14. Inscription du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 du budget golf.

15. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 12 décembre 2025,
Le Maire,
Eric AZEMAR

